



Lettre Hors-Série #4

Journée internationale des droits des femmes

Mars 2026

Chaque 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes rappelle que l'égalité s'est construite par les luttes sociales du début du XX^e siècle. Elle a été officiellement reconnue par l'Organisation des Nations unies en 1977.

Aujourd'hui encore, les inégalités persistent : en France, l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes reste d'environ 15 % (source : INSEE). Le 8 mars n'est donc pas une célébration, mais un appel à poursuivre l'engagement collectif.

Aux côtés des acteurs du territoire, PREVIOS s'investit à travers des actions de sensibilisation et de formation, convaincu que l'information et la prévention sont des leviers essentiels pour faire progresser durablement les droits des femmes.

Actu Réseau Prévios

Face à l'initiation ou l'aggravation fréquente des **violences conjugales durant la grossesse**, le **réseau PREVIOS** propose une formation pluridisciplinaire dédiée aux professionnels de la périnatalité, **en partenariat avec le RPO**, intitulée "Les violences au sein du couple et périnatalité".

Ce programme vous permettra de mieux repérer les signaux d'alerte, d'évaluer la dangerosité des situations et de maîtriser le cadre légal du signalement. L'objectif est d'ajuster vos pratiques pour offrir un accompagnement sécurisé et une orientation adaptée aux femmes ainsi qu'aux enfants exposés.



Ces formations auront lieu à :

- Toulouse, les 18, 19 et 20 mai 2026
- Montpellier, les 8, 9, et 10 juin 2026

>> [Plus d'info et inscription](#)

Au sommaire :

[Actualités](#)

[Outils de sensibilisation](#)

[Evènements](#)

Actualités

Violences conjugales

Fin du « devoir conjugal » : un vote fort pour le consentement

Le **28 janvier 2026**, l'Assemblée nationale a voté la suppression de toute référence au « **devoir conjugal** » dans le droit civil, afin de mieux prévenir les violences sexuelles et d'affirmer clairement le principe de **consentement au sein du couple**.

Jusqu'ici, cette notion, issue d'interprétations anciennes du mariage, avait parfois été utilisée dans des procédures de divorce pour faute. Le texte adopté précise désormais que le mariage **n'implique aucune obligation sexuelle** et que le refus de relations ne peut en aucun cas être sanctionné.

Ce vote marque une avancée juridique et symbolique majeure : il rappelle que le consentement est indispensable, y compris dans le cadre du mariage, et qu'aucun lien conjugal ne peut justifier une atteinte à l'intégrité ou à la liberté sexuelle.

Un outil pour aider les médecins à repérer les violences conjugales

La Santé en action présente un outil conçu par la Haute Autorité de santé (HAS) et le pôle Sciences comportementales de la DITP pour améliorer le repérage des violences conjugales par les médecins généralistes. Partant du constat que près d'une femme sur dix vivant en couple subit des violences chaque année, l'outil s'appuie sur les sciences comportementales pour lever les freins liés au manque de formation, à la crainte de nuire

à la relation médecin-patiente ou au manque de temps. Deux solutions ont été testées : une recommandation simplifiée et un questionnaire rempli par la patiente avant la consultation. L'expérimentation, menée auprès de 1 153 médecins, a montré une augmentation de 76 % des dépistages. La recommandation simplifiée a été déployée nationalement avec l'Assurance maladie, complétée par un webinaire de formation et un baromètre de suivi.

>> [Consulter l'article complet et téléchargez l'outil \(.pdf\)](#)

Lancement du tchat 3919

Accessible du lundi au vendredi, de 13h à 20h, sur solidaritefemmes.org, ce tchat permet un échange écrit, anonyme et sécurisé avec des professionnelles formées.

⚠ Le tchat 3919 n'est pas un canal d'urgence. En cas de danger immédiat, appelez le 17 ou le 112.

Santé

Les EVARS : ressources clés pour la santé et les droits des femmes

Les Espaces de Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) sont des lieux d'information, d'écoute et d'accompagnement ouverts à toutes et tous, pour promouvoir la santé des femmes et l'accès à leurs droits. Ils interviennent sur des sujets comme la prévention, la contraception, l'égalité femmes-hommes et la vie affective.

>> [Plus d'information](#)

Les EVARS offrent un soutien concret et gratuit, en entretiens individuels ou via des actions de sensibilisation, pour favoriser l'autonomie et le bien-être.

Violences faites aux femmes

La dépendance économique des femmes : un enjeu structurel

Dans son rapport *La dépendance économique des femmes, une affaire d'État ?*, la Fondation des Femmes, à travers l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes, analyse les mécanismes qui freinent l'autonomie financière des femmes en France.

Le rapport met en évidence un constat central : le couple n'est pas un espace économiquement neutre. Les femmes y disposent majoritairement de revenus inférieurs à ceux de leur partenaire et assument encore l'essentiel du travail domestique et parental, ce qui impacte durablement leur carrière et leurs revenus.

L'étude souligne également le rôle des politiques publiques dans le maintien de cette dépendance, notamment à travers la conjugalisation de certaines aides sociales (comme le RSA ou la prime d'activité) et le système d'imposition commune. Ces dispositifs, pensés autour du ménage plutôt que de l'individu, peuvent fragiliser l'autonomie financière des femmes, en particulier en cas de séparation ou de violences.

Au-delà du constat, le rapport invite à repenser les cadres fiscaux et sociaux afin de renforcer l'indépendance économique individuelle et de lutter plus efficacement contre les inégalités de genre.

>> [Consulter le rapport complet](#)

Violences sexistes et sexuelles

Violences sexistes et sexuelles au travail

L'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail a publié une boîte à outils contenant des fiches juridiques thématiques sur les violences sexistes et sexuelles au travail. Ces fiches très synthétiques permettent d'outiller les victimes, témoins et personnes ressources pour une meilleure compréhension de ces violences.

>> [Consulter les fiches thématiques](#)

Discriminations sexistes à l'hôpital : des pratiques qui persistent

Le Baromètre 2025 réalisé par Ipsos pour l'association Donner des ELLES à la Santé met en lumière la persistance des discriminations sexistes à l'hôpital.

Ménée auprès d'environ 500 médecins hospitaliers, cette enquête nationale, construite à partir des données de la DREES, repose sur des déclarations recueillies entre février et mars 2025.

Elle montre que 78 % des femmes médecins déclarent avoir été discriminées au cours de leur carrière et qu'une sur trois a vécu une discrimination au cours des 12 derniers mois.

Les situations évoquées concernent notamment le sexisme, la maternité, l'accès aux responsabilités et le harcèlement.

Le baromètre révèle aussi un écart de perception entre femmes et hommes médecins, ainsi qu'une faible libération de la parole.

Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les actions en faveur de l'égalité professionnelle dans le milieu hospitalier.

>> [Consulter le rapport](#)

Le coût de la justice pour les victimes de violences sexuelles

Dans son rapport *Cinq ans après #MeToo : le coût de la justice pour les victimes de violences sexuelles*, la Fondation des Femmes met en lumière un frein majeur à l'accès à la justice : le

coût financier des procédures.

Malgré la libération de la parole depuis #MeToo, engager une action judiciaire reste long, complexe et onéreux. Entre les frais d'avocat, les expertises, les démarches administratives et la durée des procédures, une affaire de viol peut représenter plus de 10 000 € pour une victime.

Au-delà du coût financier, le rapport souligne également les délais importants, le faible taux de condamnation et la charge psychologique qui pèsent sur les victimes. Ces éléments constituent autant d'obstacles qui peuvent décourager le recours à la justice.

>> [Rapport complet](#)

Le Haut Conseil à l'égalité a publié en janvier 2026 son 8ème rapport annuel sur l'état du sexisme en France. Ce dernier volet est consacré à l'idéologie masculine à travers ses relais politiques, économiques, financiers et culturels.

Le rapport mesure également l'impact de la diffusion de ces idées auprès de la population et en particulier chez les jeunes. 25 recommandations émanent alors de ces constats, soulevant notamment la nécessité de créer un Observatoire national du masculinisme et des radicalisations sexistes, rendre transparent les algorithmes afin de redonner aux utilisateurs le contrôle de leur expérience en ligne, rendre les séances d'EVARS (Éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) obligatoires et avec des moyens adaptés, ou encore renforcer les contrôles et créer une catégorie autonome « masculinisme » dans les signalements pour suivre le phénomène.

>> [Consulter le rapport](#)

L'offensive contre l'éducation complète à la sexualité

Dans ce rapport publié en février 2026, le Planning familial alerte sur les menaces croissantes qui pèsent sur l'éducation complète à la sexualité (ECS).

L'ECS ne se limite pas aux aspects biologiques : elle aborde aussi le consentement, l'égalité filles-garçons, la prévention des violences et la santé sexuelle. Pourtant, malgré son caractère obligatoire en France depuis 2001, sa mise en œuvre reste inégale et insuffisante.

Le rapport souligne plusieurs freins : manque de moyens, formation insuffisante des équipes éducatives et montée de mouvements opposés à ces enseignements. Pour le Planning familial, renforcer l'ECS est essentiel pour lutter contre les violences sexistes et promouvoir l'égalité.

>> [Lire le rapport complet](#)

Outils de sensibilisation



Outil de détection du contrôle coercitif

Guide destiné à la police, aux services d'aide aux victimes ainsi qu'aux intervenant(e)s psychosociaux de la première ligne. **>> [Télécharger le pdf](#)**



Le violentomètre : un outil pour aider à mesurer la violence dans le couple

Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

>> [Télécharger le violentomètre](#)



Les 4 vidéos de la campagne #AmourSansViolence présentent des situations de jeunes couples dans lesquelles une relation d'emprise s'installe ou s'est installée. On y voit les 4 phases du cycle des violences s'y dérouler. **>> [Voir les 4 vidéos](#)**



"Mémo de Vie" est une plateforme sécurisée permettant aux victimes de violences de conserver et protéger des preuves et témoignages. Elle facilite le stockage d'informations sensibles, pouvant être partagées avec des professionnels pour leur protection.



Le "Kit d'action contre les cyberviolences conjugales" du Centre Hubertine Auclert aide les professionnels à identifier et accompagner les victimes de cyberviolences en contexte conjugal. Il inclut un guide, des fiches, un poster de sensibilisation, et un outil d'auto-évaluation, disponible gratuitement en ligne.

[>> Voir le kit](#)



Livret "Égalité femmes-hommes" dans les collectivités : "libérons-nous des idées reçues" par le centre Hubertine Auclert

[>> Ouvrir le pdf](#)

Événements

• Du 2 mars 2026 au 31 mars 2026

Exposition Femmes inspirantes, femmes remarquables, Toulouse Métropole (plusieurs communes de la métropole), Haute-Garonne

Le 8 mars 2026 (13h30-15h)

Marche des femmes pour la revendication de leurs droits, Toulouse Informations : 05 34 60 13 08 ou 06 30 79 50 23 ou par mail lienhorizondanses@wanadoo.fr - Centre Culturel Alban Minville. 1 place Martin Luther King, 31100 Toulouse

10 mars 19h :

Ciné-débat : Masculin et masculinité : menace masculiniste, violences faites aux femmes et nouvelles masculinités, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Hôtel du département 1 boulevard de la Marquette Toulouse

10 mars et 17 mars de 9h à 12h :

Petit-déjeuner et échanges autour de l'égalité professionnelle, avec le CIDFF - France Travail - 100 rue Becquerel NARBONNE.

11 mars 2026 (18h30)

Conférence Être une femme dans le sport de haut niveau et dans les sciences, Conférence proposée par le Zonta Club Toulouse Isatis - Espace Diversités Laïcité, 38 rue d'Aubuisson, 31000 Toulouse - Entrée Libre

Le 17 mars 2026 (18h30-19h30)

Conférence-débat Les droits bafoués des femmes en Afghanistan, Entrée libre Espace diversités laïcité, 38 rue d'Aubuisson, 31000 Toulouse

Le 19 mars 2026 (18h-21h)

Atelier court d'autodéfense féministe, Organisé par l'association Faire Face, en partenariat avec le CROUS, Inscription [via ce lien](#) 'adresse exacte de l'atelier est communiquée au moment de l'inscription.

Le 19 mars 2026 (18h30-19h30)

Webinaire La justice réparatrice et les violences sexuelles, Proposé par l'association La Valise - En ligne : Numéro de réunion : 385 867 592 170 78 Code secret : zw2Ae2oS Gratuit

24 mars de 9h à 12h30 : Formation gratuite "Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour" (En ligne) par le CICADE. Inscription obligatoire [ici](#).

Suivez-nous !



Mentions Légales :

Previos
6 rue pétarque
31000 Toulouse

Contact :

accueil@reseauprevios.fr

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de diffusion Previos.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter :
[cliquez-ici pour vous désabonner](#)